

LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

La III^e Guerre mondiale*

Oui, le 11 octobre 1962, la 3^e guerre mondiale était déclarée contre l'Église par l'ouverture du concile Vatican II, et une guerre pas comme les autres, une guerre révolutionnaire, qui va donner à l'Église une nouvelle mission, celle de lutter pour l'homme, une révolution qui s'est opérée par une folle ouverture au monde.

En lisant les textes, en nous basant sur les textes, nous pouvons tranquillement affirmer que Vatican II est à l'Église ce que la révolution de 1789 a été pour le monde. D'où une crise qui s'en est suivie et qui n'est pas due à une mauvaise interprétation des textes, ni à un esprit dévoyé du Concile, mais au Concile lui-même. Si nous acceptons donc le Concile, nous devons accepter toutes les réformes qui en sont issues (nouvelle messe, nouveau rituel, nouvelle ecclésiologie, nouveau droit canon). Si en revanche, nous découvrons que les textes du Concile, non seulement mettent en péril l'intégrité de la foi, mais la trahissent, alors nous devons les refuser ainsi que les réformes qui en découlent.

Un coup d'œil rapide sur les principales erreurs du Concile est nécessaire pour donner ou redonner aux jeunes générations le sens du combat engagé par Monseigneur Lefebvre pour l'amour de l'Église, pour l'intégrité de la foi catholique.

La collégialité

« En affirmant qu'il existe un double pouvoir suprême dans l'Église, en instituant un collège épiscopal permanent, le concile Vatican II a réduit le pouvoir du pape et des évêques au point de leur faire

perdre leur caractère essentiel »¹

Cette tendance à faire participer la base à l'exercice du pouvoir se retrouvera dans l'institution des synodes, conférences épiscopales, conseils presbytéraux, dans la multiplication des commissions, comme au sein des congrégations religieuses.

C'est toute une orientation démocratique de l'Église conciliaire qu'il faut dénoncer et combattre, car les pouvoirs résident non plus dans l'autorité mais dans le peuple de Dieu. Cette dégradation de l'autorité est la source de l'anarchie et du désordre qui règnent aujourd'hui dans l'Église. S'il est vrai que les évêques forment un corps constitué dans la mesure de leur origine commune (successeurs des apôtres) et de leur fonction commune (pâtre le troupeau) ils ne forment pas essentiellement – ni en permanence en acte – un collège au sens strict.

La liberté religieuse

En déclarant que chaque homme est libre de proférer sa religion, en prônant la liberté de conscience, le concile Vatican II a ouvert la porte au relativisme doctrinal, à l'indifférentisme pratique et à la disparition de l'esprit missionnaire dans l'Église pour la conversion des âmes. Cette déclaration servira de plus à fonder l'œcuménisme.

Il n'existe pas de liberté à professer une autre religion que la catholique puisque la profession d'une fausse doctrine implique

1. Octobre 1963, intervention de Mgr Carli

* Expression utilisée par Mgr Lefebvre

nécessairement la corruption du libre-arbitre en amenant l'homme à agir contre sa raison.

L'œcuménisme

Les textes du concile Vatican II montrent clairement que la démarche œcuménique consiste à établir un dialogue avec les a-catholiques en prenant comme base ce qu'ils ont de commun avec les catholiques et en faisant abstraction des différences. Le Concile enseigne qu'il existe « une véritable union dans l'Esprit-Saint avec les hérétiques » (LG, 14), « une certaine communion imparfaite avec elles » (UR, 3).

Là aussi il y a bel et bien rupture avec la doctrine catholique qui déclare avec saint Cyprien que « l'Église catholique est le

Page 1 Editorial *M. l'abbé X. Beauvais*

Page 4 Activités de la paroisse

Page 6 Pour l'amour de Dieu, un peu de tenue

par M. l'abbé R. de Cacqueray

Page 8 La vie spirituelle

par M. l'abbé G. Billecocq

Page 10 A la Rochelle, l'obsession de l'humanisation

par M. l'abbé B. Schaeffer

Page 12 Une nomination forte de sens

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 13 Morale laïque : « morale » pour les sodomites...

par Michel Fromentoux

Page 15 Départs... et arrivées

Page 15 Activités — Annonces

Recevez chez vous tous les mois

LE CHARDONNET

Ceci est un extrait numérique du mensuel *Le Chardonnet*. Il s'agit d'une simple version de consultation comportant par conséquent les illustrations à basse résolution mais ne contenant pas toutes les pages. La lecture à l'écran ou sur des feuilles volantes étant d'un confort plus que médiocre, nous vous encourageons vivement à souscrire à un abonnement à la version imprimée et complète, disponible par cor-

respondance à l'adresse figurant sur le bon ci-dessous.

Nous faisons partie des gens qui pensent que l'informatique et le virtuel ne doivent pas menacer l'édition imprimée, réelle, palpable, celle qui traverse les siècles. Alors, si vous pensez comme nous, abonnez-vous !

Le Chardonnet, 10 numéros sur l'année

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - A expédier à M. Eric Brunet, - LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins - 75005 Paris

W

aux hommes ! De là on arrive vite à l'attitude de Pilate qui justement pour ne pas déplaire aux hommes fit flageller et mettre à mort Notre-Seigneur. Voilà où conduit le libéralisme conciliaire ; une éclipse de l'Église catholique. Ce que Dieu attend de nous est la prédication des vérités révélées, n'en déplaise au monde.

La liturgie (*Sacrosanctum concilium*)

L'attitude œcuménique du Concile Vatican II aura des répercussions notamment sur la constitution ayant trait à la liturgie. La liturgie conciliaire a trahi la foi en éliminant ce qui est spécifiquement catholique dans le but de plaire aux protestants, à savoir : la spécificité du prêtre et la notion de sacrifice. On exalta ainsi la participation du peuple chrétien en s'appuyant sur le sacerdoce des fidèles ; cela se concrétisa par l'utilisation de la langue vernaculaire, par la possibilité de la communion sous les deux espèces comme chez les protestants, par le développement de « la liturgie de la parole » aux dépens du sacrifice. La notion de présence réelle sera également touchée par la diminution considérable des signes d'adoration. Enfin l'inévitable démocratisation de l'Église se manifeste par la concélébration. Ainsi s'amorçait la nouvelle liturgie qui devait aboutir sept ans plus tard à la nouvelle messe, qui « s'éloigne de façon impressionnante tant dans l'ensemble que dans le détail, de la théologie catholique de la Messe ». Le Père Joseph de Sainte-Marie a bien résumé un tel bouleversement : « Ceux qui ont fait le nouvel ordo l'ont construit selon une théologie qui n'est plus catholique notamment sur les trois points fondamentaux : du sacrifice eucharistique, du sacerdoce ministériel, de la Présence réelle ». Il s'agit bien d'une trahison de la foi.

L'Église « peuple de Dieu »

Il faut voir sans équivoque dans le chapitre II de la constitution *Lumen Gentium* au Concile Vatican II, la source des autres erreurs de ce Concile.

Le fait de mettre les laïcs et les clercs au même niveau sous-entend que l'Église est communautaire en sa base.

Ce texte a voulu remettre en question la notion d'appartenance à l'Église qui perd selon ses auteurs « son étroitesse et sa ri-

12^e Journées de la Tradition

13 et 14 octobre 2012

Rassemblement des centres catholiques

Dimanche, messe pontificale à 10h30

Communautés religieuses : Assommoirs, Ecoles - Cercles et communautés catholiques, Divers centres, Diffusion d'activités - Cercles d'adultes, Spirituelles - Participation aux fêtes

Domaine de Grand-Madame - 70450 Villepreux

gité post-tridentine ». Sous prétexte que l'on définissait l'Église autrefois de manière univoque, on parlera d'une « Église unie avec les juifs et les musulmans, les baptisés qui ne professent pas la foi catholique, etc. »

On est là en véritable rupture avec ce qu'écrivait Pie XII dans son encyclique *Mystici Corporis* : « C'est s'éloigner de la vérité divine que d'imaginer une Église qu'on ne pourrait ni voir, ni toucher, qui ne serait que spirituelle, dans laquelle les nombreuses communautés chrétiennes bien que divisées entre elles par la foi, seraient pourtant réunies par un lien indivisible ».

En touchant ainsi à la constitution de l'Église, le Concile en a fait un monstre parce que bi-céphale (par la création d'un double pouvoir suprême) et sans corps (peuple de Dieu réunissant plus ou moins tous les hommes).

Conclusion

Quand celui qui à l'époque était cardinal et qui est aujourd'hui pape, écrit dans son livre *Principes de théologie catholique*, « La déclaration sur la liberté religieuse est une tentative de réconciliation officielle de l'Église avec le monde tel qu'il est devenu depuis 1789 », alors nous pouvons dire que le concile Vatican II a été la 3^e guerre mondiale qui doit aujourd'hui nous trouver aux premières lignes d'un combat qui ne cessera qu'avec la mort des idées que ledit Concile a engendrées.

50 ans après, le combat se fait long, il fait rage, et pourtant une immense partie du combat demeure l'attaque de la trahison du Concile et la défense du fortin de la foi.

Abbé Xavier BEAUVAIS

Activités de la paroisse

2012-2013

Chaque jour en semaine, un prêtre se tient à la disposition des fidèles, au fond de l'église, pour les confessions, demandes de messes, de baptêmes, entretiens (10 minutes au maximum). Pour un entretien prolongé, prendre rendez-vous avec un prêtre.

M. l'abbé Xavier Beauvais : curé, qui reçoit tous les jours sur rendez-vous sauf le lundi, est :

- responsable de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul

- aumônier général du groupe scout

M. l'abbé Denis Puga : 1^{er} vicaire, est responsable :

- du Tiers-Ordre de St-Pie X
- de l'aumônerie des louvettes

M. l'abbé Pierre-Marie Gainche : vicaire, est :

- aumônier des anciens retraitants
- aumônier de la *Militia Mariae*

M. l'abbé Gabriel Billecocq : vicaire, est responsable :

- du chapelet des hommes
- des diverses chorales de la paroisse
- aumônier de la *Jeunesse Catholique de Saint-Nicolas* (JCSN)

M. l'abbé Vincent Gélinau : vicaire, professeur de philosophie à LIUSPX est responsable :

- du service liturgique
- de la Croisade Eucharistique

M. l'abbé François-Marie Chautard :

- Recteur de l'Institut univ. St-Pie X

M. l'abbé Michel Poininet de Sivry :

- Directeur de l'école primaire St-Bernard à Paris

- responsable de l'église St-Martin des Gaules à Noisy-le-Grand

- aumônier des scouts

M. l'abbé Bruno Schaeffer :

- Demeurant à Saint-Nicolas

comme vicaire

M. l'abbé Nicolas Portail :

- Aumônier du MJCF
- Vicaire à St-Nicolas
- Professeur d'histoire à LIUSPX

Frère Benoît-Joseph

Frère François-Marie



PRÊTRES DE GARDE

de 9 h 00 à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h 30

Lundi matin : **Abbé Gainche**

Après-midi : **Abbé Beauvais**

Mardi matin : **Abbé Puga**

Après-midi : **Abbé Schaeffer**

Mercredi matin : **Abbé de Sivry**

Après-midi : **Abbé Portail**

Jeudi matin : **Abbé Schaeffer**

Après-midi : **Abbé Billecocq**

Vendredi matin : **Abbé Gélinau**

Après-midi : **Abbé Puga**

Samedi matin : **Abbé Billecocq**

Après-midi : **Abbé Gainche**



URGENCES ET VISITES AUX MALADES

Vous pouvez joindre les prêtres de jour à **St-Nicolas** (Tél. 01 44 27 07 90, la nuit, ajoutez 4).

Responsable : **Abbé Denis Puga**



FORMATION DOCTRINALE ET SPIRITUELLE

Catéchisme pour les adultes donné par M. l'abbé Beauvais. Ce cours est destiné aux catéchumènes, à ceux qui recevront la confirmation, aux débutants et à tous ceux qui souhaitent étudier la doctrine catholique (pas d'inscription nécessaire).

Cours, le jeudi de 20 h 00 à 21 h 30 ou le samedi de 13 h à 14 h 30 en salle des catéchismes.

Cours de doctrine approfondie,

donné par M. l'abbé Gainche.

Ce cours est le prolongement normal du catéchisme pour les adultes (pas d'inscription nécessaire). Il porte cette année sur l'Église, les sacrements et la vie éternelle.

Cours, le mardi de 20 h 00 à 21 h 30 en salle des catéchismes



CATÉCHISME POUR LES ENFANTS

Chaque samedi de 14 h 30 à 16 h 00 (sauf vacances scolaires). Les inscrire auprès du prêtre de garde ou après les messes, ou téléphoner au 01 46 60 75 72

- 1^{er} groupe (préparation à la première communion) : **Abbé Puga**

- 2^e groupe : **Frère Benoît-Joseph**

- 3^e groupe (préparation à la communion solennelle) : **Abbé Gélinau**

- 4^e groupe (persévérance) : **Abbé Billecocq** le samedi de 14 h 30 à 16 h 00



ANCIENS RETRAITANTS

Aumônier : **Abbé Gainche**

Recollection d'une journée, une fois par trimestre (annoncée le dimanche)



TIERS-ORDRE DE ST-PIE X

Aumônier : **Abbé Puga**

Réunion le deuxième lundi de chaque mois ; elle commence par la messe de 18 h 30



ROSAIRE

Tous les lundis et le 13 de chaque mois à 16 h 30

CHAPELET DES HOMMES

Le 2^e vendredi du mois à 19 h 15

Responsable : **Abbé Billecocq**



SERVICE LITURGIQUE

Responsable : **abbé Gélinau**. Pour y inscrire vos enfants, veuillez vous adresser directement au responsable. Réunions différentes selon les fonctions, le samedi à 16 h 00 ou 17 h 00

GARDERIE DES ENFANTS

Responsable : Mlle Marie-Astrid Cabanis (06 09 10 10 24)

Pendant les messes de 9 h 00 et 10 h 30, salle St-Paul (sous le grand orgue). On cherche des jeunes filles pour aider les responsables.

ATELIER ST-LUC

Responsable : Brigitte Reynaud (06 78 98 55 37)

Séances de dessin et de peinture pour tous âges, salle St-Paul, le jeudi de 16 h 30 à 18 h 30.

LES FOYERS ADORATEURS

Tous les mois et pendant 72 heures, une chaîne de foyers prie à l'intention de la sanctification du clergé (une heure par foyer). Renseignements auprès de Madame Castellan : 01 46 02 21 36

CONSULTATIONS NOTARIALES GRATUITES

Le 1^{er} vendredi du mois en salle des catéchismes de 18 h à 20 heures.

CONSULTATIONS PATRIMONIALES GRATUITES

Le 2^e vendredi du mois en salle des catéchismes de 18 h à 20 heures.

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Le 3^e vendredi du mois en salle des catéchismes de 18 h à 20 heures.

OBJETS TROUVÉS

Missels abandonnés, perdus, oubliés. Contact : Madame Lozé-Régault : 01 43 79 29 76

Pour l'amour de Dieu, un peu de tenue *

Il faudrait être aveugle pour ne pas constater à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, une dégradation des tenues vestimentaires, chez les jeunes mais même chez les mères de famille et jusqu'aux femmes plus âgées.

Ceci vaut aussi mutatis mutandis pour les jeunes gens et les hommes.

Monsieur l'abbé de Cacqueray a eu l'occasion lors du sermon du lundi de Pentecôte, de rappeler l'importance de cette question de la modestie chrétienne. C'est d'autant plus important aujourd'hui que ceux qui ont promu le péché contre nature et la théorie du *gender* ont voulu, en particulier, promouvoir l'habillement unisexe pour favoriser leurs théories. C'est, de l'aveu de nos ennemis, une confirmation qu'il s'agit bien d'un point capital.

La modestie chrétienne est une conséquence directe de l'application des principes de la foi et de la morale catholiques. Nous ne pouvons pas baisser les bras sur ce terrain et il faut que nous combattions. Là encore, nous serons peut-être les derniers à opposer une résistance.

Puissions-nous tous ensemble enrayer un phénomène déplorable qui finira par nous submerger dans le futur si nous ne réagissons pas.

Dans l'autre pèlerinage, de Paris à Chartres, les femmes peuvent désormais arriver pour la communion en short et portant un débardeur tenu par deux ficelles sans qu'il leur soit demandé d'aller se rhabiller : si nous ne résistons pas, c'est bien à ces extrémités que nous finirons également par arriver.

En plus de toutes les considérations tirées des principes de la foi (le péché originel et ses conséquences) et de la morale (les règles générales et particu-

lières de la modestie chrétienne et du scandale), il faut rappeler d'une part, que tout baptisé, dans l'Église catholique, est sujet de droits, mais aussi de devoirs, et donc que l'Église est en droit d'exiger de ses fidèles un certain nombre de choses auxquelles ils doivent acquiescer ; d'autre part, que les clercs ont le devoir, et sont donc en droit de faire respecter les directives de l'Église.

En ce qui concerne la tenue requise pour l'assistance aux offices, il faut rappeler les directives traditionnelles de l'Église. L'ancien Droit Canon prévoit notamment que « les femmes doivent avoir la tête couverte et être vêtues modestement surtout quand elle s'approche de la sainte table » (Canon 1262 § 2). Rome a prescrit « d'éloigner des associations pieuses, de la communion, de la fonction de marraine, et même de l'église, les femmes qui ne sont pas vêtues correctement » (12 janvier 1930, S.C.C.). Dans sa Lettre circulaire aux Supérieurs (d'avril 1995) sur le sujet, notre Supérieur général, qui constatait déjà la dégradation vestimentaire dans nos lieux de culte, rappelait ceci : « C'est un devoir du prêtre que de veiller à ce que l'indécence n'entre pas dans les lieux saints et de refuser les sacrements aux indignes. Que l'on s'en tienne bien à la discipline ecclésiastique : panneau bien visible à l'entrée de la chapelle, avertissement personnel, rappel depuis l'ambon, etc. »

Les fidèles responsables dans l'organisation paroissiale doivent avoir une conduite exemplaire, spécialement dans le domaine vestimentaire.

Quant aux gens de passage, s'ils participent aux offices dans nos lieux de culte (parrains, marraines de baptême, fidèles pendant les cérémonies de ma-

* Ce texte est une mise en forme d'une exhortation de M. l'abbé Régis de Cacqueray aux prêtres du District de France.

riage, etc.) que les fidèles, qui servent d'intermédiaires, leur expliquent dès le départ les règles traditionnelles de l'assistance aux offices et leur demandent un effort vestimentaire.

Dans les cas imprévisibles de tenues incorrectes caractérisées, il faut faire des remarques personnelles appropriées. Bien sûr, il faut prendre en compte le temps convenable pour faire les remarques, sauf scandale.

La question vestimentaire n'est pas sans moralité et le bon ou mauvais exemple est très puissant, dans un sens ou dans un autre.

A vous, les jeunes de comprendre ce problème et d'être des exemples, d'être généreux dans l'application de ces bonnes dispositions. S'il y a incompréhension, il n'est pas toujours nécessaire de tout comprendre pour obéir. La Tradition de l'Église ne prescrit pas sans raison les règles de la modestie chrétienne à ses enfants, et il est très méritoire et très sanctifiant d'obéir avec un esprit surnaturel.

Jeunes gens qui êtes les premières victimes de l'immodestie féminine, exigez des jeunes filles des tenues féminines et modestes.

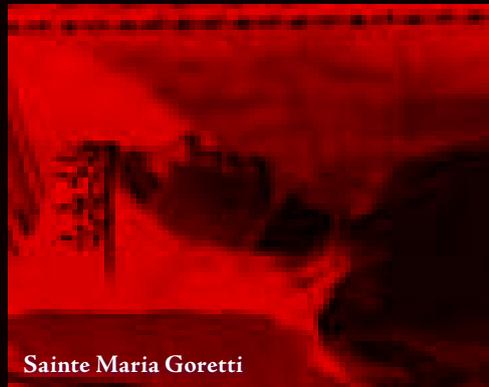
Quant à vous, parents et plus âgés, une action est devenue également nécessaire. Tout d'abord pour vos propres tenues vestimentaires, mais aussi par devoir vis-à-vis de vos enfants. Vous avez un grand rôle à jouer de par votre autorité et de par votre exemple. Ne démissionnez pas en la matière. La tenue vestimentaire des enfants et des adolescents dépend directement et principalement des adultes.

Vous, époux, en tant que chefs de famille vous avez une responsabilité personnelle dans les désordres vestimentaires de la famille, soit du côté des épouses, soit du côté des enfants. La tenue des épouses devrait aussi dépendre, dans une certaine mesure, de l'agrément des maris. Là encore, ne démissionnez pas et ne tolérez pas les dérives, mais faites votre devoir.

En ce qui concerne le port du pantalon féminin (ce qui est précisément le fer de lance de la théorie du *gender*), il faut admettre cette règle pratique et tendre vers son application : « le pan-

Omères chrétiennes, si vous saviez quel avenir d'angoisses et de périls intérieurs, de doutes mal réprimés, de hontes mal contenues vous préparez à vos fils et à vos filles, en les accoutumant imprudemment à vivre à peine couverts, en leur faisant **perdre le sens délicat de la modestie**, vous rougiriez de vous-mêmes et vous redouteriez la honte que vous vous faites à vous-mêmes et le tort que vous causez à ces enfants que le ciel vous a confiés pour les élever chrétiennement. Et ce que Nous disons aux mères, **Nous le répétons à nombre de femmes croyantes et même pieuses** qui, en acceptant de suivre telle ou telle mode audacieuse, font tomber par leur exemple les dernières hésitations qui retiennent une foule de leurs sœurs loin de cette mode qui pourra devenir pour elles une cause de ruine spirituelle. Tant que certaines toilettes provocantes demeurent le triste privilège de femmes de réputation douteuse et comme le signe qui les fait reconnaître, on n'osera pas les adopter pour soi. Mais le jour où ces toilettes apparaissent portées par des personnes au-dessus de tout soupçon, on n'hésitera plus à suivre le courant, un courant qui entraînera peut-être aux pires chutes.

Pie XII aux jeunes filles de l'Action catholique de Rome. (22 mai 1941).



Sainte Maria Goretti

Malheur à ces pères et à ces mères qui, manquant d'énergie et de prudence, cèdent aux caprices de leurs fils et de leurs filles et renoncent à cette autorité paternelle et maternelle qui est sur le front de l'homme et de la femme comme un reflet de la majesté divine.

Pie XII, au lendemain de la béatification de Maria Goretti (28 avril 1947).

talon féminin, porté habituellement par pur agrément ou pure commodité, n'est pas une tenue correcte pour une petite fille, une demoiselle ou une dame catholique, que ce soit dans la vie paroissiale, dans la vie familiale ou sociale. Si le pantalon féminin ne peut être évité en raison des malheurs des temps (profession, sécurité, activité extraordinaire, etc.) qu'il ne paraisse plus dans la vie familiale, scolaire et paroissiale ». Ce vêtement, à supposer qu'il y ait une réelle « nécessité », ne doit être porté que pour l'activité qui le requiert et que pour le temps que dure cette activité. Encore faut-il que la « nécessité » soit appréciée à sa juste valeur : il n'y a pas, par exemple, de nécessité, pour une dame ou une demoiselle, d'être en pantalon pour faire le ménage de la cha-

pelle... Là encore, il faut éduquer les consciences.

Dans l'organisation d'activités paroissiales (catéchismes d'enfants et d'adolescents, camps, pèlerinages, recollections, retraites, sorties, etc.) nous exigeons (dès l'inscription), comme condition *sine qua non* de participation, une tenue correcte pour tous, spécialement pour les petites filles, les demoiselles et les dames, en interdisant le port du pantalon pour ces activités.

En ce qui concerne votre tenue vestimentaire, vous fidèles, il est possible, en théorie, de distinguer, celle que vous devez avoir dans nos chapelles et celle que vous devez avoir dans votre vie quotidienne, compte tenu des circonstances actuelles concrètes. Mais tout le monde peut constater, en pratique, que les gens

quer le péché. « La vie de l'homme sur terre, dit Job, est un combat »². Et c'est vrai ! Un combat contre la triple concupiscence, contre le péché sous toutes ses formes. Là encore, c'est vrai, mais ce n'est pas tout. Ceux qui ne voient que cet aspect « négatif » du combat spirituel occupent leur vie intérieure à s'examiner en permanence, à ne regarder que les péchés qu'ils commentent. Finalement, une telle conception de la vie spirituelle est toute tournée vers l'homme, parce que le péché est l'œuvre de l'homme. Un tel chrétien vit dans la crainte servile du péché ; il est semblable à cet homme de la parabole des talents³ qui a voulu conserver intact l'unique talent que le maître lui a confié, sans chercher à le faire fructifier. Ainsi, une vie spirituelle bâtie uniquement sur la lutte contre le péché est stérile et ne porte aucun fruit : « Car à celui qui n'a pas, on ôtera même ce qu'il a »⁴.

Ce qu'elle est :

• active au bon sens du mot

Faire fructifier ses talents, construire dans son âme le Royaume éternel, voilà en quoi consiste la vie spirituelle. Finalement, il s'agit d'une vie active, non par opposition à la vie contemplative, mais par opposition à la vie passive. En effet, le signe infaillible de la vie est le mouvement ou l'activité. L'inertie qualifie plutôt la mort... Encore faut-il s'entendre sur le mot « activité ».

• une vie d'intelligence et de volonté

La grâce suppose la nature qu'elle vient guérir et perfectionner. Ainsi, la vie de la grâce qui est la vie de l'âme, trouve sa fécondité dans les activités de l'âme qui sont celles de l'intelligence et de la volonté.

La vie spirituelle se meut d'abord dans l'ordre de l'intelligence : connaissance et étude du catéchisme, méditation et contemplation des vérités surnaturelles et des mystères révélés, de la vie de Notre-Seigneur. C'est à ce prix seulement que peut vivre en vérité la vertu de foi.

Mais une telle vie est encore bien imparfaite et stérile si elle ne débouche sur les actes de volonté que sont principalement et premièrement les actes d'espérance et de charité pour Dieu. On n'aime vraiment ce que l'on connaît, et il

serait bien vain d'espérer vivre de charité si la connaissance de la foi n'était pas alimentée auparavant.

Ainsi, la vie spirituelle est une vie faite d'actes de foi, d'espérance et de charité. Il ne suffit pas de dire que l'on a la foi, que l'on est chrétien, il faut encore faire passer ces vérités dans une pratique active, constante et fréquente de ces vertus.

Que l'on ne s'y trompe donc pas : le parfait chrétien, celui donc qui prétend à la vie éternelle, vie spirituelle par excellence, n'est pas celui qui se lamente sur terre dans l'attente pleine d'espérance d'une vie meilleure qui arriverait à lui sans trop de labeur. Non ! C'est plutôt celui qui, plein d'enthousiasme⁵, met au service de Dieu, sous la motion de la grâce, ses activités les plus nobles. Ainsi, approfondir la foi par l'étude de

la doctrine chrétienne, poser des actes d'amour de Dieu fréquents, pratiquer la charité vis-à-vis du prochain, rayonner par ses actions chrétiennes dans la paroisse et la société, sont les signes d'une âme en pleine forme ! Si ces éléments viennent à manquer, c'est en vain que l'on croit vivre spirituellement, et l'on s'illusionne gravement. L'instant de la mort risque alors de jeter une lumière bien crue sur le temps perdu sur cette terre qui pourrait bien être la perte même de l'éternité. ❧

1. Dz 2201-sq et 2351-2374.

2. Job, VII, 1.

3. « Car j'avais peur de toi... » Lc XIX, 21.

4. Lc XIX, 26.

5. Etymologiquement, ce mot signifie transport divin.

Leçon solennelle de rentrée DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X

le samedi 20 octobre 2012 de 14 heures à 18 heures.

M. l'abbé François-Marie Chautard, recteur : *Vie Trinitaire et vie intellectuelle*

Le Professeur Claude Polin : *Le contrat social de Jean-Jacques Rousseau de triste mémoire (1762-2012)*

• Présentation de mémoires de maîtrise

Remise solennelle des diplômes sous la présidence de M. l'abbé R. de Cacqueray-Valménier
Entrée gratuite. Nombre en places limité.

Conférences du lundi

8 octobre 2012 : M. Philippe CONRAD
1212, le tournant de la Reconquista

5 novembre 2012 : M. Wojtek GOLONKA
L'actualité du réalisme de Chesterton (1874-1936)

21, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - Tél. 01 42 22 00 26 - www.iuspx.com
(métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice) - Entrée : 6 € (étudiants : 3 €)

Horaire:
19h30 à
21h

Magellys

Élégance vestimentaire pour toute la famille

Une bonne adresse de gens qui se battent pour vous et qui ont aussi besoin de votre aide pour reconstruire chaque jour un monde vestimentaire catholique

www.magellys.com et 03 80 90 61 53

Nous recherchons des donateurs et des prêteurs pour ré-achalander et renouveler nos collections (pantalons classiques, robes de grossesse, etc.)

A la Rochelle, l'obsession de l'humanisation

— Abbé Bruno Schaeffer —

Vatican II a de l'avenir". Cinquante ans après son ouverture, le message de l'évêque de La Rochelle et de Saintes nous rassure.

C'est l'épilogue d'un recueil d'articles ou d'homélies publiés par Bernard Housset sous le titre *L'estime de Dieu*. Estimer, c'est accorder à quelqu'un une certaine valeur, du prix nous attachant à lui. Cela correspond au dieu à taille d'homme forgé par le prélat. Un dieu acceptable pour l'humanité, fabriqué pour elle, évoluant à la manière de l'homme. Ce dieu-là n'est pas notre Dieu, il n'est pas Dieu. L'homme chemine péniblement du singe à l'homme pendant que Dieu chemine vers l'homme. Mgr Dagens, son voisin d'Angoulême et son préfacier nous prévient : son confrère puise son inspiration dans l'œuvre du jésuite Pierre Teilhard de Chardin. L'académicien voit en Bernard Housset un « apôtre lucide », n'entretenant « pas des rêves de reconquête ». Lui-même ne s'en cache pas « ma présentation de la foi se situe résolument dans une perspective évolutionniste de l'univers et de l'humanité ».

De l'évolution à l'unité du genre humain

A l'encontre d'une « vision fixiste », incompatible avec les découvertes scientifiques et largement responsable de la déchristianisation, au point de constituer « un obstacle majeur » à la foi, sa vision ouvre des pistes fécondes. « L'acceptation de la création de notre monde par l'évolution » est source de transformation, lui permettant de dire : « je continue à croire à l'humanité, parce que je crois en Dieu fait homme ». Les connaissances scientifiques l'emportent sur celles apportées par la foi. Le monde ne cesse de se créer en évoluant. L'évolution est l'histoire du salut, l'homme s'humanise en y trouvant sa place. Son existence même tient à ce processus évolutif. Le Christ est le sommet de cette évolution, la divinité s'humanise, ouvrant la voie selon Vatican II à l'unité du genre humain. Par son Incarnation, enseigne le Concile « Dieu s'est uni

en quelque sorte à tout homme ». Cette union persiste dans les baptisés « christifiés », pour les autres ils attendront la mort. Cette unité spirituelle du genre humain est le moteur d'une mondialisation indispensable, à condition d'écarter tout prosélytisme. Nous sommes loin de l'unité révélée par Notre-Seigneur nous disant : « Soyez uns comme mon Père et moi nous sommes uns ». L'unité spirituelle de Bernard Housset s'appuie avant tout sur une expérience religieuse, ne privilégiant et n'excluant aucune religion. Bien plus, la diversité religieuse est un élément constitutif de cette unité. A la veille du Concile, la théologie confondait encore le Christ et l'Église. Vatican II en les distinguant établit que « l'Église n'est pas le réceptacle du salut. Elle n'en est que le signe, le sacrement ». En l'oubliant, l'Église est devenue intolérable. La formule de *Lumen Gentium* ou de *Gaudium et Spes* ne laisse aucun doute sur cette nouveauté. « L'Église est aussi dans le Christ le signe et comme le sacrement de l'unité de tout le genre humain ». A partir de là, Jean-Paul II et Benoît XVI même n'ont aucun mal à situer le dialogue interreligieux « sur l'unité de principe et de fin de la famille humaine et sur le sens et la valeur des religions non chrétiennes ». Les différentes rencontres d'Assise s'expliquent. Expert en humanité, Paul VI vantait son culte de l'homme. Tous revendiquent plus ou moins d'être disciples du Père de Lubac, défenseur acharné du Père Teilhard de Chardin et théologien de référence des milieux conservateurs. Pour lui « par le Christ, la Personne est adulte, l'Homme émerge définitivement de l'univers et prend conscience de soi ». La présence obsessionnelle de cette humanisation dans le discours de l'évêque de La Rochelle s'entend de la liberté de conscience et de l'union aux autres. Liberté de conscience et évolutionnisme forment un couple engageant notre avenir et déterminant la réalisation de l'unité du genre humain. Le bien commun est dans la mondialisation et dans le progrès dans son ensemble. L'auteur reconnaît la lenteur et les difficultés de cette avancée. Il y a pourtant des signes. Le A380, l'avion géant d'Airbus, peut faire progresser « l'unité de la famille humaine ». Le mondial du football a donné à notre pays « conscience de l'unité de la famille humaine ». Une heure de véritable communion et de réconciliation ; hélas « ne durant que quelques instants ». Bernard Housset voit encore trois signes du salut : la réconciliation franco-allemande, la promotion des femmes, l'élection d'un Noir à la présidence des USA. A chaque fois il s'exclame « Ce n'est pas rien ».

Le cycle de l'évolution

Selon l'évêque de La Rochelle l'histoire humaine ignore et rejette la création *ex nihilo*, c'est-à-dire à partir de rien. Il a fallu les millions d'années d'une lente apparition de l'espèce aboutissant à notre race « dite *homo sapiens* ». L'homme devient partiellement humain. On passe du minéral au vivant et du vivant à l'humain. Pour Bernard Housset « nous avons 98 % de gènes semblables avec certains



Une nomination forte de sens

— Abbé François-Marie Chautard —

Après sept ans de pontificat, Benoît XVI – que les ultra-progressistes surnommaient le Panzer-cardinal pour sa détermination – a montré qu’il était homme à savoir prendre des décisions fortes, quitte à s’aliéner une partie des catholiques.

En témoignent le *motu proprio* sur les deux rites de la messe, la levée de l’excommunication des quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X, ou le règlement difficile de la crise au sein des Légionnaires du Christ.

Arrivé au sein d’une Curie nommée par son prédécesseur, Benoît XVI s’est progressivement entouré d’hommes de son choix, renouvelant ainsi tous les postes clés du gouvernement romain.

La dernière de ses décisions d’importance en matière de promotion est l’accession du cardinal Gerhard Ludwig Müller au poste de Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, poste éminemment prestigieux puisque ce préfet a pour charge de veiller à la conservation de la foi dans la Sainte Église. Il a donc préséance sur tous les autres dicastères pour décider de l’orthodoxie des textes et décisions officiels. Cette fonction fait de lui le bras droit du pape – comme le fut lui-même le cardinal Ratzinger auprès de Jean-Paul II. Le choix de cet homme par Benoît XVI s’avère donc déterminant pour l’Église et pour comprendre la pensée profonde du pape. Qui donc est cet homme si bien en vue ?

Il a nié la virginité de Marie et la présence réelle de Jésus-Christ dans l’Eucharistie

Connu pour ses idées avancées, ce cardinal allemand de 64 ans n’a pas hésité à

remettre en cause rien moins que la virginité perpétuelle de Marie, que les Pères du Concile de Nicée avaient insérée dans le célèbre *Credo*. Ainsi écrit-il dans son livre *Dogmatique catholique : étude et pratique de la théologie*, que la virginité de Marie ne concerne pas les « caractéristiques physiologiques du processus naturel de la naissance de Jésus (tels que la non-ouverture du col, l’absence de déchirure de l’hymen ou l’absence de douleurs de l’enfantement), mais l’influx salvifique et rédempteur de la grâce du Christ dans la nature humaine ».

Au sujet de la présence réelle de Jésus-Christ dans la Sainte Eucharistie, elle est tout aussi symbolique puisque selon ses propos dans son livre *La Messe, source de la vie chrétienne* : « Corps et sang du Christ ne signifient pas les parties physiques de l’homme Jésus présent sur la terre ou dans son corps glorieux, [...] Corps et sang signifient plutôt une présence du Christ à travers le signe du pain et du vin ». Mgr Müller explique ainsi la transsubstantiation : « L’essence du pain et du vin doit être définie dans un sens anthropologique. Le caractère naturel de ces dons [pain et vin] comme fruits de la terre et du travail des hommes, comme produits naturels et culturels, symbolise la nourriture et la restauration des personnes et de la communauté humaine dans le signe d’un repas commun [...]. L’être naturel du pain et du vin est transformé par Dieu dans le sens que cet être montre et réalise la communion salvifique ».

Enfin, au cours d’un discours en l’honneur de l’évêque luthérien Johannes Friedrich, Mgr Müller a affirmé le 11 octobre 2011 : « Le baptême est le caractère fondamental qui nous unit sacramentellement au Christ aux yeux du monde dans une seule Église visible. Nous, chrétiens, catholiques et protestants, sommes donc déjà unis dans ce que nous appelons

l’Église visible. Au sens strict, il n’y a pas plusieurs Églises, qui existeraient les unes à côté des autres, mais il existe des divisions, des ruptures à l’intérieur d’un peuple unique et d’une unique maison de Dieu »¹. On imagine que les protestants ont dû être flattés de se voir rangés dans une Église visible...

Tout dernièrement, le 6 août 2012, dans un entretien à l’agence EWTN, le cardinal s’est repris et a fait marche arrière sur ses hérésies notoires.

Chargé des relations avec la Fraternité

En charge de la foi, Mgr Müller aura également pour tâche de juger l’orthodoxie de la foi de la Fraternité Saint-Pie X. Préfet de la Congrégation pour la foi, il l’est aussi par fonction de la commission *Ecclesia Dei*; il est donc le cardinal chargé



Le cardinal Müller, Préfet de la congrégation de la foi (et de la morale ?) Ci-dessous, lors d’une cérémonie œcuménique.



des relations avec la Fraternité. Qu’on se rassure, le cardinal est un homme vigilant, méthodique et attaché aux principes : « On ne peut être catholique que si l’on reconnaît pleinement la foi de l’Église. Ce qui inclut le magistère, et dans le magistère un rôle particulièrement revient aussi au Concile Vatican II »².

1. Les trois citations qui précèdent sont tirées de l’étude du District d’Italie du 3 juillet 2012.

Un Réseau œcuménique de l'eau

« Pour ces raisons spirituelles fondamentales [l'eau dans la Bible, l'eau du baptême], un Réseau œcuménique de l'eau s'est mis en place au sein du Conseil Oecuménique des Églises. Il vise à promouvoir l'accès de tous à l'eau ».

D'où des résolutions adéquates prises par une famille d'outre-Manche : « Chaque année pour le carême, notre famille "jeûne" en se passant d'électricité du Vendredi Saint au dimanche de Pâques. (...) Cette année, mon épouse a suggéré que nous coupions l'eau et que nous allions chercher notre eau – pour boire, nous laver, nettoyer et tirer la chasse d'eau (sic) – avec des seaux chez un ami habitant 3 km de chez nous ».

Documentation catholique, 5 et 19 août 2012, n° 2494, p. 667 et 672.

D'ailleurs, ce prélat, jusqu'alors évêque de Ratisbonne, s'y était illustré par sa virulence à l'encontre de la Fraternité Saint-Pie X, allant jusqu'à dire que « La FSSPX doit retourner complètement dans l'Église catholique et reconnaître l'autorité du pape, les décisions du Concile Vatican II et reconnaître le droit canon en vigueur. S'ils le font, ils doivent accepter également que le séminaire de Zaitzkofen tombe sous l'autorité de l'évêché de Ratisbonne. Le séminaire devrait être fermé et les étudiants devraient aller dans des séminaires de leur pays d'origine – s'ils sont aptes à cette fin (...) **Les quatre évêques de la FSSPX doivent tous démissionner**, et (...) ne plus s'exprimer sur les questions de politique ecclésiastique. Ils devraient mener une vie exemplaire en tant que simples prêtres et aumôniers dans le cadre de la réparation pour les dommages que le schisme a causés »³.

Après ce genre de nomination jusqu'alors inédite à un tel poste, les « çà va-s'arrangistes » auront quelque peine à y

retrouver leur latin... Pour la Fraternité Saint-Pie X, la solution est simple, claire et fut rappelée en son dernier chapitre général : la foi prime et c'est elle qui nous aidera à orienter les âmes vers Notre Seigneur Jésus-Christ pour le plus grand bien de la Sainte Église.

2. Interview de Mgr Gerhard Müller interrogé sur les pourparlers avec les traditionalistes lefebvristes à Radio Vatican par Luca Rolandi, de Rome, le 4 juillet 2012.

3. Interview de *Zeit Online*. Questions posées par Hauke Friederichs.

Morale laïque : « morale » pour les sodomites...

— Michel Fromentoux —

Aujourd'hui où la République entend nous « moraliser », en nous imposant une morale de pacotille, dite *morale laïque*, comme la morale officielle de la république, nous sommes bien tentés de vouloir renouer avec ce vieux slogan de l'Action française : « Nous ne sommes pas des gens moraux ».

Car le ministre actuel de l'Éducation nationale, le fringant Vincent Peillon, prétend accomplir une mission *morale*. Il l'a dit fin août à quelques jours de la rentrée des classes dans le Journal du Dimanche :

il veut que l'on enseigne à l'école une « morale laïque ».

L'expression même est un tissu de contradictions, car qu'est-ce qu'une morale laïque sinon une morale déconnectée de tout ce qui fonde une morale ? Plus de Dieu, en tout cas plus de devoirs envers Lui, plus aucune référence transcendante et plus aucun sens des vraies finalités surnaturelles de l'existence individuelle et sociale, l'incitation à faire le bien mais sans aucune définition de ce qu'est le bien. Si encore il s'agissait de donner aux enfants quelques principes élémentaires fondés sur la loi naturelle, inscrite au cœur de chacun de nous, ce serait un moindre mal, mais cette loi de la raison droite, donnée

immédiate de la conscience, a besoin, pour ordonner le sujet pensant au bien, d'être cultivée par l'éducation, par la formation de l'intelligence et de la volonté.

Guerre au catholicisme !

De cela, M. Peillon n'a cure. Il est philosophe et historien et entend inculquer une vision du monde. Cela fait froid dans le dos surtout quand il dit vouloir faire échapper les jeunes Français à « tous les déterminismes, familial, ethnique, social, intellectuel ». En ce cent cinquantième anniversaire de la naissance de Maurice Barrès il compte bel et bien multiplier le nombre de *Déracinés*, de jeunes gens qui, au début de XX^e siècle, se voyant proposer tant de systèmes philosophiques antinomiques, sans connaître la moindre référence absolue, se réfugiaient dans une sorte de nihilisme.

L'actuel ministre de l'Éducation dite nationale est un fervent de Ferdinand Buisson, collaborateur de Jules Ferry dans l'élaboration des lois laïques de 1905, d'où son livre *Une religion pour la République : la foi laïque de Ferdinand Buisson*¹ : il a découvert dans ses recherches que la Troisième république était spirituelle et que le pro-

Départs... et arrivées

Après respectivement quatre et deux ans de dévouement auprès des fidèles de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, MM. Les abbés Jean-Pierre Boubée et Benoît Storez ont été nommés prieurs des prieurés de Bergerac et de Nancy. Nos prières les accompagnent dans leur nouvel apostolat,



désormais bien différent de celui qu'ils exercèrent à Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

Deux autres abbés ont été nommés pour les remplacer : M. l'abbé Gabriel Billecocq, ordonné en 2003 et jusqu'alors à l'école secondaire de l'Étoile du Matin en Lorraine; et M. l'abbé Vincent Gélinau, jeune prêtre ordonné le 29 juin dernier.



Manifestation nationale
de l'Association catholique pour le mariage et la famille
du 19 au 21 novembre 2012

OUI à la FAMILLE

NON

- au MARIAGE HOMOSEXUEL
- à l'ADOPTION d'ENFANTS par des CUPS HOMOS

19 - 20 - 21 novembre • Paris 13^e • Paris 6^e
www.catholicfamilyfrance.fr

Vatican II: les points de rupture

Colloque universitaire de l'Institut St-Pie X

sous la présidence de S. Exc. Mgr Bernard Fellay et avec la participation de MM. Les abbés Gleize et de la Rocque, membres des discussions romaines

10 et 11 novembre 2012

Hôtel LUTETIA – 47, bd Raspail – Paris VI^e

- * Nombre de places limité
- * Forfait pour les deux jours
- * Autres tarifs

Renseignements pratiques et inscriptions :

Institut Universitaire Saint-Pie X
21, rue du Cherche-Midi - Paris VI^e
Messagerie : iuspx@free.fr - Tél. 01 42 22 00 26
Site Internet : www.iuspx.com

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Mardi 2 octobre

- + 20h00: cours de doctrine approfondie

Mercredi 3 octobre

- + 15h00: réunion de la croisade eucharistique
- + 18h30: reprise des messes des étudiants chaque mercredi
- + 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul
- + 20h00: Présentation des associations de jeunesse en salle des catéchismes

Jeudi 4 octobre

- + 20h00: cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 5 octobre

- + 9h00: messe de l'école Saint-Bernard
- + De 18h00 à 20h00 consultations notariales gratuites en salle des catéchismes

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

- + Pèlerinage de la JCSN
- + Pèlerinage du MJCF

Samedi 6 octobre

- + 7h00: Départ du car pour Lisieux, retour vers 20h00
- + 13h00: cours de catéchisme pour adultes

Dimanche 7 octobre

- + Sur le parvis, marché du Rafflay
- + A partir de la messe de 10h30, recollection des anciens retraitants (c'est à dire ceux qui ont déjà fait une retraite quel que soit l'âge)

Lundi 8 octobre

- + A partir de la messe de 18h30 réunion du Tiers Ordre de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
- + 19h30: Conférence à l'Institut Universitaire Saint-Pie X, par M. Ph. Conrad « 1212, le tournant de la Reconquista »

Mardi 9 octobre

- + 19h15: réunion du chapitre de l'Ordre des Chevaliers de Notre-Dame
- + 20h00: cours de doctrine approfondie

Mercredi 10 octobre

- + Exposé par le cercle Saint-Louis (Civitas) sur le mariage chrétien

Jeudi 11 octobre

- + 20h00: Cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 12 octobre

- + De 18h00 à 20h00, consultations patrimoniales gratuites, en salle des catéchismes
- + 19h15: chapelet des hommes

Samedi 13 octobre

- + 13h00: cours de catéchisme pour adultes
- + 16h30: récitation du rosaire en l'honneur de Notre Dame de Fatima

Samedi 13 et dimanche 14 octobre

- + Journées de la Tradition à Villepreux

Mardi 16 octobre

- + Croisade du rosaire continu
- + 18h30: service pour la reine Marie-Antoinette
- + 20h00: cours de doctrine approfondie

Mercredi 17 octobre

- + Croisade du rosaire continu
- + 19h30: réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Jeudi 18 octobre

- + 20h00: cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 19 octobre

- + De 18h00 à 20h00, consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

Samedi 20 octobre

- + Leçon inaugurale à l'Institut Universitaire Saint-Pie X de 14h à 18h
- + 13h00: cours de catéchisme pour adultes
- + 16h00: messe des catéchismes

Dimanche 21 octobre

- + Vente de produits provençaux
- + De 9h00 à 20h00: Exposition sur « Le Sacré Cœur de Jésus et la Grande guerre », en salle des catéchismes

Mardi 23 octobre

- + 20h00: cours de doctrine approfondie

Mercredi 24 octobre

- + Exposé par le cercle Saint-Louis (Civitas) sur l'homosexualité et le gender

Jeudi 25 octobre

- + 20h00: cours de catéchisme pour adultes

Du samedi 27 au lundi 29 octobre

- + Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes

Samedi 27 octobre

- + 13h00: cours de catéchisme pour adultes
- + Pas de cours de catéchisme pour les enfants
- + 17h00 à 20h00: grande vente de livres en salle des catéchismes

Dimanche 28 octobre

- + Vente de miel sur le parvis
- + De 9h00 à 14h00 et de 16h00 à 20h00: grande vente de livres en salle des catéchismes

Mardi 30 octobre

- + 20h00: cours de doctrine approfondie

Jeudi 1^{er} novembre

- + Pas de cours de catéchisme pour adultes

Vendredi 2 novembre

- + De 18h00 à 20h00 consultations notariales gratuites en salle des catéchismes

Samedi 3 novembre

- + 13h00: cours de catéchisme pour adultes
- + Pas de cours de catéchisme pour les enfants

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple: 22 euros De soutien: 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: LE CHARDONNET — A expédier à M. Eric Brunet, LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).